

Le 4 novembre 2005

## Rapport des vérificateurs

### À l'actionnaire de Gazifère Inc.

Nous avons vérifié le bilan de **Gazifère Inc.** au 30 septembre 2005 et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les règles comptables appropriées communiquées dans la note 1 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction de Gazifère Inc. et les membres de la Régie de l'énergie de la province de Québec. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l.*

**Comptables agréés**

Original: 2006-06-26

GI-9  
Document 1  
14 pages  
Requête 3607-2006

**GAZIFÈRE INC.**  
**BILAN**  
(en milliers de dollars)

**ACTIF**

	<b>30 septembre</b>	
	<b>2005</b>	<b>2004</b>
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Comptes débiteurs (note 3)	2,946 \$	5,010 \$
Impôts sur les bénéfices et autres impôts	213	676
Frais payés d'avance	289	222
	<b>3,448</b>	<b>5,908</b>
IMMOBILISATIONS (note 6)	73,107	72,851
AUTRES ACTIFS (note 7)	3,620	2,412
	<b>80 175 \$</b>	<b>81 171 \$</b>

**PASSIF ET CAPITAUX PROPRES**

<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Découvert bancaire	3 062 \$	3 147 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	3 955	5 036
Impôts sur les bénéfices et autres impôts	0	0
Sommes à payer à des apparentés (note 5)	2 255	3 834
Partie à court terme de la dette à long terme à payer à des apparentés (note 8)	4 000	3 500
	<b>13 272</b>	<b>15 517</b>
PROVISION POUR AUTOASSURANCE	250	250
DETTE À LONG TERME À PAYER À DES APPARENTÉS (note 8)	35 240	35 740
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES FUTURS (note 2)	2 503	2 611
	<b>51 265</b>	<b>54 118</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions (note 10)	218	218
Surplus d'apport	12 600	12 600
Bénéfices non répartis	16 092	14 235
	<b>28 910</b>	<b>27 053</b>
	<b>80 175 \$</b>	<b>81 171 \$</b>

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_  
J.A. Schultz, administrateur

\_\_\_\_\_  
G.W. Beaumont, administrateur

**GAZIFÈRE INC.**

**ÉTAT DES RÉSULTATS**

(en milliers de dollars)

	<b>Exercices terminés les 30 septembre</b>	
	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Ventes de gaz (note 3)	<b>60 296 \$</b>	56 519 \$
Coût du gaz (note 3)	<b>44 063</b>	40 746
Marge sur ventes de gaz	<b>16 233</b>	15 773
Autres produits	<b>328</b>	503
	<b>16 561</b>	16 276
<b>Charges</b>		
Exploitation et entretien	<b>6 604</b>	5 831
Amortissement	<b>2 861</b>	2 671
Taxes municipales et autres taxes	<b>952</b>	803
	<b>10 417</b>	9 305
	<b>6 144</b>	6 971
Intérêts versés à des apparentés	<b>2 597</b>	2 407
Bénéfice provenant des activités réglementées, avant les impôts sur les bénéfices	<b>3 547</b>	4 564
Bénéfice provenant des activités non réglementées, avant les impôts sur les bénéfices (note 4)	<b>2 874</b>	2 812
Bénéfice total avant les impôts sur les bénéfices	<b>6 421</b>	7 376
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices		
Impôts exigibles	<b>1 887</b>	2 018
Impôts futurs (note 2)	<b>(108)</b>	634
	<b>1 779</b>	2 652
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<b>4 642 \$</b>	4 724 \$

GAZIFÈRE INC.

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS  
(en milliers de dollars)

	<u>Exercices terminés les 30 septembre</u>	
	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Solde au début de l'exercice	14 235 \$	14 026 \$
Bénéfice net	<u>4 642</u>	<u>4 724</u>
	<u>18 877</u>	<u>18 750</u>
Dividendes		
Actions privilégiées	-	-
Actions ordinaires	<u>2 785</u>	<u>4 515</u>
	<u>2 785</u>	<u>4 515</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>16 092 \$</u></u>	<u><u>14 235 \$</u></u>

**GAZIFÈRE INC.**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
(en milliers de dollars)

	<b>Exercices terminés les 30 septembre</b>	
	<b>2005</b>	<b>2004</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net	4 642 \$	4 724 \$
Montants sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	5 287	5 075
Autoassurance	35	38
Autres frais reportés	( 431)	72
Impôts sur les bénéfices futurs	( 108)	634
Comptes de stabilisation tarifaire	( 717)	( 1 867)
Perte à la cession d'actifs non réglementés	68	82
Paiements au titre de l'autoassurance	( 10)	( 16)
	<b>8 766</b>	<b>8 742</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	( 199)	( 1 672)
	<b>8 567</b>	<b>7 070</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation des comptes débiteurs à long terme	(86)	(19)
Émission d'un billet à ordre	3,500	3,500
Remboursement d'un billet à ordre	(3,500)	-
Rachat d'actions privilégiées	-	-
Dividendes		
Actions privilégiées	-	-
Actions ordinaires	( 2 785)	( 4 515)
	<b>( 2 871)</b>	<b>( 1 034)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations	( 6 202)	( 8 876)
Cessions d'immobilisations	591	784
	<b>( 5 611)</b>	<b>( 8 092)</b>
Augmentation (diminution) des liquidités	85	( 2 056)
Découvert bancaire au début de l'exercice	( 3 147)	( 1 091)
Découvert bancaire à la fin de l'exercice	<b>( 3 062) \$</b>	<b>( 3 147) \$</b>

**GAZIFÈRE INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 SEPTEMBRE 2005**

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

## **1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Gazifère Inc. (la « société ») est une entreprise de services publics à taux de rendement réglementé relevant de la Régie de l'énergie de la province de Québec (la « Régie »). La société assure la distribution de gaz naturel à une clientèle formée de clients résidentiels, commerciaux et industriels dans la municipalité de Gatineau, dont les arrondissements d'Aylmer, de Buckingham, de Gatineau, de Hull et de Masson-Angers. Elle exerce également ses activités dans certains secteurs non réglementés telles la location et la vente d'appareils.

### **Méthodes de comptabilisation**

La société suit les méthodes comptables établies par voie des décisions de la Régie résumées ci-après. Si la Régie n'a fourni aucune directive, la société est tenue de se conformer aux principes comptables généralement reconnus. En plus de définir certaines exigences comptables, la Régie a juridiction sur certains sujets comme la fixation des tarifs de vente de gaz, l'approbation des travaux de construction, l'exploitation et le taux de rendement autorisé inclus dans les « tarifs de vente de gaz ». Puisque ces états financiers ont été dressés conformément aux méthodes comptables établies par la Régie, ils ne constituent pas des états financiers à vocation générale et, par conséquent, ils pourraient ne pas convenir à d'autres utilisateurs.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. La société capitalise tous les coûts liés à la construction de tous les actifs réglementés liés à la distribution du gaz.

Les immobilisations réglementées sont amorties selon la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation, à des taux approuvés par la Régie, se situant entre 2,69 % et 5,00 % pour les conduites principales, les branchements et le matériel de réglage et de mesurage et à des taux se situant entre 6,22 % et 28,97 % pour les autres immobilisations. Les gains ou les pertes à la cession sont imputés à l'amortissement cumulé.

Les immobilisations non réglementées sont amorties selon la méthode linéaire à des taux compris entre 8,08 % et 11,11 %. Les gains ou les pertes à la cession sont comptabilisés dans l'état des résultats.

L'application des taux ci-dessus est équivalente à un taux combiné annuel d'environ 4,81 % (4,88 % en 2004) sur l'ensemble des immobilisations amortissables.

### **Autoassurance**

En 1987, la Régie a autorisé l'établissement d'une provision pour autoassurance de 250 000 \$. Les coûts réels des réclamations sont reportés jusqu'à ce qu'ils soient intégrés dans les tarifs.

**GAZIFÈRE INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 SEPTEMBRE 2005**

**(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)**

**Constatation des produits**

Activités réglementées :

La société se conforme à une méthode reconnue dans l'industrie du gaz qui consiste à inscrire les ventes de gaz mensuelles, lorsqu'elles sont facturées, selon les lectures de compteurs ou les estimations faites durant le mois. Par conséquent, même si chaque exercice comprend les ventes de gaz et le coût du gaz pour une période de 12 mois, il y a, à la fin de chaque exercice, des livraisons de gaz dont le coût a été inscrit comme charge, mais dont le produit correspondant ne sera constaté qu'à la facturation au cours de l'exercice qui suit.

Activités non réglementées :

Les produits tirés de la location sont comptabilisés dans la période où ils sont gagnés. Les produits tirés de la vente d'appareils sont enregistrés au moment de la vente. Les produits tirés de l'entretien et des réparations d'appareils sont constatés dans la période où le service est rendu. Les produits tirés du financement sont constatés lorsque les intérêts sont gagnés.

**Avantages postérieurs à l'emploi**

La société offre des régimes de retraite non contributifs à prestations déterminées ou à cotisations déterminées. Comme l'exige la Régie, les cotisations sont passées en charges au moment où elles sont versées. La société fournit aussi des avantages complémentaires de retraite, dont l'assurance santé et l'assurance vie collective aux retraités admissibles, à leurs conjoints et à leurs personnes à charge. Le coût de ces prestations est passé en charges lorsque les prestations sont versées, comme l'exige la Régie.

**Comptes de stabilisation tarifaire**

La société maintient les comptes de stabilisation suivants autorisés par la Régie :

Le bénéfice excédentaire de la société, tel qu'il est défini par la Régie, devant faire l'objet d'une ristourne aux clients, est porté à un compte distinct. Le bénéfice excédentaire est comptabilisé en diminution des ventes de gaz et figure dans les comptes créditeurs.

La société maintient un compte d'ajustement du coût du gaz. Elle y comptabilise les écarts de coûts qui n'ont pas eu de répercussions sur le prix de vente du gaz que la société facture. Les écarts de prix sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution des ventes de gaz et figurent dans les comptes débiteurs ou les comptes créditeurs, selon le cas.

**GAZIFÈRE INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 SEPTEMBRE 2005**

**(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)**

La société maintient un compte de stabilisation pour comptabiliser l'incidence des variations climatiques sur les ventes de gaz. L'incidence de l'écart entre les degrés-jours prévus et réels sur les ventes est inscrite à titre d'augmentation ou de diminution des ventes de gaz et du coût du gaz.

La société maintient un compte de stabilisation pour comptabiliser le niveau de gaz perdu sur lequel elle n'a pas ou a très peu de contrôle. L'écart entre le niveau de gaz perdu réel et prévu est comptabilisé dans le coût du gaz.

Le mécanisme d'ajustement pour pertes de revenus (MAPR) est un mécanisme d'ajustement du tarif, qui permet de tenir compte de l'augmentation ou de la diminution de la marge de distribution de la société causée par la non-atteinte ou le dépassement des objectifs volumétriques du programme de gestion axée sur la demande (GAD). L'incidence de cette variation volumétrique sur la marge de distribution est comptabilisée comme une augmentation ou une diminution des ventes de gaz.

### **Impôts sur les bénéfices**

Les impôts sur les bénéfices des activités non réglementées sont inscrits selon la méthode axée sur le bilan en vertu de laquelle les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés en fonction de l'écart temporaire entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Selon la méthode axée sur le bilan, les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés aux taux qui devraient s'appliquer à la date de résorption de ces écarts temporaires. L'incidence sur les actifs et les passifs d'impôts futurs d'un changement des taux d'imposition prévus est portée aux résultats de l'exercice.

Les impôts sur les bénéfices des activités réglementées sont comptabilisés selon la méthode de l'impôt exigible, à l'exception des comptes de stabilisation tarifaire, pour lesquels des impôts futurs sont comptabilisés pour rendre compte des écarts temporaires.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui touchent les montants déclarés d'actif et de passif, les informations à fournir sur les éventualités à la date des états financiers et les montants déclarés des produits et des charges pour la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**GAZIFÈRE INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 SEPTEMBRE 2005**

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

**2. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES FUTURS**

Les passifs d'impôts futurs de la société inscrits au 30 septembre se rapportaient aux éléments suivants :

	<u>2005</u>		<u>2004</u>	
Activités réglementées	<b>(325)</b>	\$	(415)	\$
Activités non réglementées	<b>(2 178)</b>		(2 196)	
Passif d'impôts futur net	<b><u>(2 503)</u></b>	\$	<b><u>(2 611)</u></b>	\$

La société avait également un passif d'impôts futurs de 2 983 000 \$ au 30 septembre 2005 (3 111 000 \$ en 2004) lié aux comptes réglementés de stabilisation tarifaire qui n'est pas inscrit dans les états financiers en raison des exigences comptables de la Régie.

**3. VENTES DE GAZ ET COÛT DU GAZ**

La société avait comptabilisé, en diminution des ventes de gaz, un bénéfice excédentaire de 75 000 \$ (599 000 \$ en 2004).

Les ventes de gaz et les comptes débiteurs ont augmenté de 159 000 \$ (augmentation de 617 000 \$ en 2004) pour tenir compte des écarts de coûts du gaz.

Les ajustements comptabilisés dans les comptes de stabilisation au titre des variations climatiques, du gaz perdu et du mécanisme d'ajustement pour pertes de revenus ont augmentés la marge sur ventes de gaz de 713 000 \$ (diminution de 1 589 000 \$ en 2004).

**GAZIFÈRE INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 SEPTEMBRE 2005**

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

**4. BÉNÉFICE PROVENANT DES ACTIVITÉS NON RÉGLEMENTÉES AVANT LES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

	2005		2004	
Location	5 960	\$	5 769	\$
Contrats de service	238		210	
Contrats de financement	110		107	
Ventes d'appareils	25		31	
Amortissement	(2 426)		(2 404)	
Perte à la cession d'immobilisations non réglementées	(68)		(82)	
Frais d'administration et frais indirects	(468)		(345)	
Impôts sur le capital	(89)		(95)	
Intérêts	(408)		(379)	
	2 874	\$	2 812	\$

**5. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Les approvisionnements en gaz naturel sont effectués auprès d'une société apparentée, Enbridge Gas Distribution Inc., et ont été comptabilisés à la valeur d'échange, soit 42 345 000 \$ (40 382 000 \$ en 2004)

Le coût d'acheminement interprovincial inclus dans le coût du gaz est payé à Niagara Gas Transmission Ltd, et a été comptabilisé à la valeur d'échange, soit 1 686 000 \$ (1 663 000 \$ en 2004)

**GAZIFÈRE INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 SEPTEMBRE 2005**

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Les autres opérations avec des sociétés apparentées sont inscrites à leur valeur d'échange et se présentent comme suit :

	2005		2004	
Achats de matériel	234	\$	489	\$
Frais d'administration sur achats de matériel	63		126	
Frais de gestion	1 328		1 312	
Études financières et réglementaires, et projets spéciaux et autres	170		105	
Traitement des données	243		181	
	2 038	\$	2 213	\$

Selon une entente bancaire de centralisation, le solde bancaire de la société est viré quotidiennement à la société mère. Des intérêts débiteurs d'un montant net de 161 000 \$ (132 000 \$ en 2004), calculés au taux du marché, ont été comptabilisés sur ces avances.

## 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2005			2004		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Activités réglementées						
Conduites principales	44 666 \$	11 422 \$	33 244 \$	43 255 \$	10 271 \$	32 984 \$
Branchements	30 730	9 305	21 425	29 339	8 087	21 252
Matériel de réglage et de mesurage	5 911	1 648	4 263	5 824	1 495	4 329
Autres	1 442	1 063	379	1 423	994	429
Activités non réglementées						
Appareils loués	29 945	16 149	13 796	28 654	14 797	13 857
	112 694 \$	39 587 \$	73 107 \$	108 495 \$	35 644 \$	72 851 \$

**GAZIFÈRE INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 SEPTEMBRE 2005**

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

**7. AUTRES ACTIFS**

	<b>2005</b>		2004	
Comptes de stabilisation tarifaire	<b>1 954</b>	\$	1 238	\$
Comptes débiteurs à long terme	<b>678</b>		592	
Autoassurance reportée	<b>133</b>		158	
Autres frais reportés	<b>855</b>		424	
	<b>3 620</b>	\$	2 412	\$

**8. DETTE À LONG TERME À PAYER À DES APPARENTÉS**

		Échéance	<b>2005</b>		2004
Billet à ordre	9,40 %	sept. 2005	-	\$	3 500 \$
Billet à ordre	8,68 %	sept. 2006	<b>4 000</b>		4 000
Billet à ordre	7,70 %	févr. 2007	<b>2 000</b>		2 000
Billet à ordre	7,26 %	déc. 2007	<b>1 600</b>		1 600
Billet à ordre	6,68 %	nov. 2008	<b>5 000</b>		5 000
Billet à ordre	7,62 %	juill. 2010	<b>2 000</b>		2 000
Billet à ordre	7,12 %	janv. 2011	<b>2 500</b>		2 500
Billet à ordre	7,18 %	avr. 2011	<b>1 000</b>		1 000
Billet à ordre	7,32 %	mai 2012	<b>3 500</b>		3 500
Billet à ordre	6,95 %	janv. 2013	<b>3 000</b>		3 000
Billet à ordre	6,42 %	mai 2013	<b>7 640</b>		7 640
Billet à ordre	6,15 %	août 2014	<b>3 500</b>		3 500
Billet à ordre	5,25 %	juill. 2015	<b>3 500</b>		-
			<b>39 240</b>		39 240
Partie à court terme de la dette à long terme			<b>4 000</b>		3 500
			<b>35 740</b>	\$	35 740 \$

Des intérêts de 2 883 000\$ (2 674 000\$ en 2004) ont été versés à des sociétés apparentées.

**GAZIFÈRE INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 SEPTEMBRE 2005**

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES**

Les instruments financiers de la société comprennent les comptes débiteurs, le découvert bancaire, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme. La juste valeur de ces instruments, sauf celle de la dette à long terme décrite ci-après, se rapproche de la valeur comptable vu leur échéance rapprochée.

La juste valeur de la dette à long terme décrite à la note 8, y compris la partie à court terme, est fondée sur les taux qui seraient actuellement consentis à la société sur une dette comportant des modalités et une échéance similaires. Au 30 septembre 2005, la juste valeur et la valeur comptable de la dette à long terme s'établissaient à 41 786 000 \$ (40 644 000 \$ en 2004) et à 39 240 000 \$ (39 240 000 \$ en 2004), respectivement.

La concentration possible du risque de crédit relatif aux comptes débiteurs de la société est limitée en raison du nombre important de clients qui composent le solde des comptes débiteurs. Selon la direction, une provision adéquate a été constituée pour tenir compte de la possibilité de non-recouvrement des comptes débiteurs. En outre, la direction revoit régulièrement la provision et y apporte des ajustements, au besoin.

**10. CAPITAL-ACTIONS**

	2005		2004	
	Actions	Montant	Actions	Montant
Actions ordinaires				
Autorisées	2 000		2 000	
Émises	1 135	218 \$	1 135	218 \$
Total		218 \$		218 \$

**GAZIFÈRE INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 SEPTEMBRE 2005**

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

**11. ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX**

Les paiements minimaux futurs exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation s'élèvent à 6 478 000 \$ et s'établissent comme suit :

2006	366 \$
2007	399
2008	399
2009	399
2010 et par la suite	<u>4 915</u>
	<u><u>6 478</u></u> \$

**12. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT**

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Comptes débiteurs	<b>2 064</b> \$	(1 645) \$
Frais payés d'avance	<b>(67)</b>	(132)
Comptes créditeurs	<b>(1 081)</b>	(12)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	<b>464</b>	(1 207)
Montant à payer à un apparenté	<b>(1 579)</b>	1 324
	<u><b>(199)</b></u> \$	<u>(1 672)</u> \$